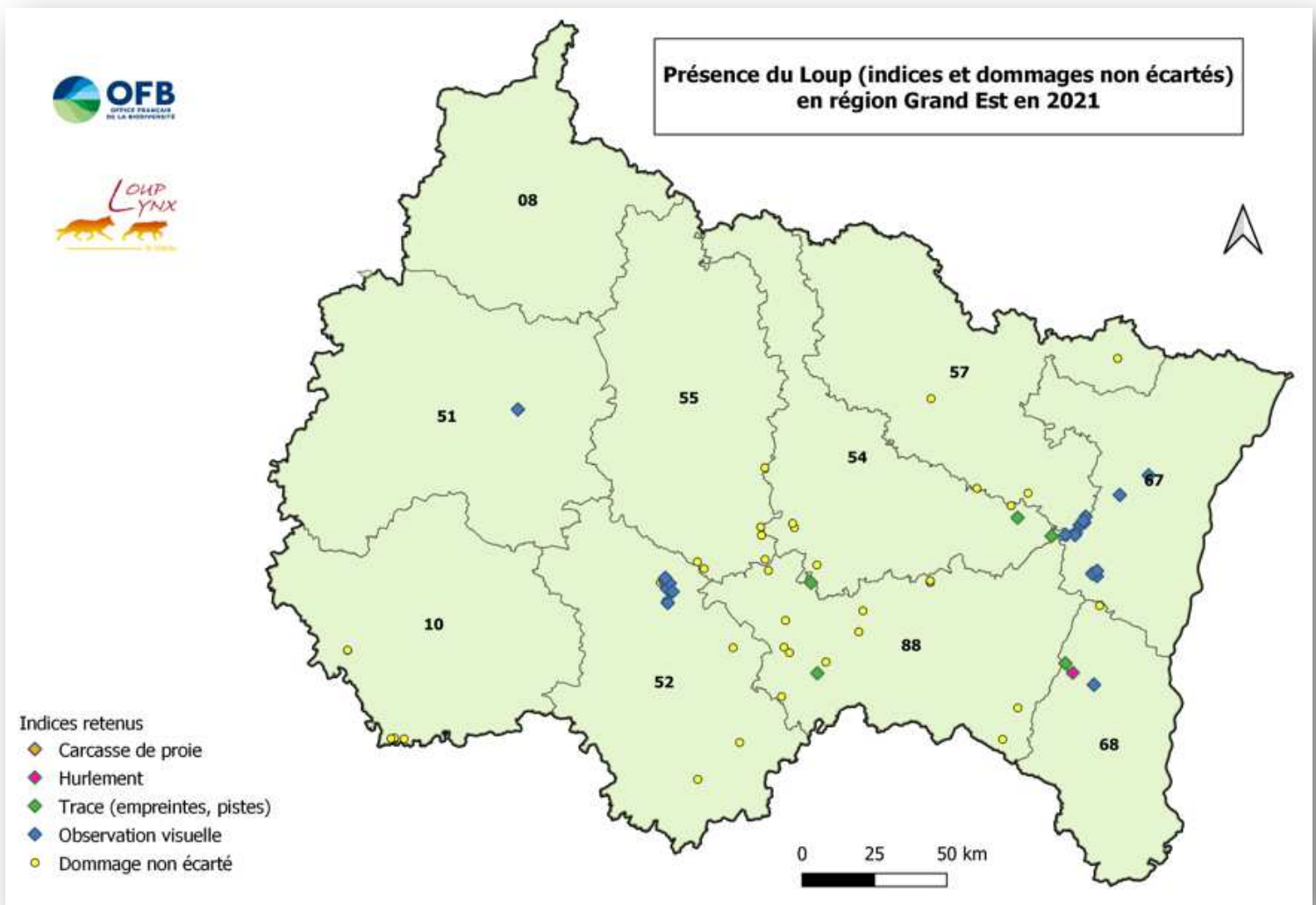


Note

Bilan du suivi du Loup gris dans le Grand Est – Année 2021

Cartographie des indices de présence « retenus loup » et des constats de dommage classés « prédation / responsabilité du loup non écartée » sur le Grand Est
Période du 01/10/2020 au 01/12/2021



I. Zones de présence permanente (ZPP)

- Les deux ZPP loup historiques du Grand Est, Hautes-Vosges (2012) et Saint-Amond (2014), confirment leur déclin.

Sur la **ZPP Hautes-Vosges (88/68/70/90)**, les indices collectés par le Réseau restent rares, ce qui suggère le recul de la présence du loup sur ce secteur. Le suivi hivernal 2020/2021 n'a pas permis de détecter l'espèce, de même que le suivi photographique en place sur cette zone depuis 2019.

Une photo, obtenue suite à la découverte et au signalement par un chasseur d'une proie fraîche (faon de cerf), indique la présence d'un individu dans la vallée de Munster (68) courant du mois de février 2021. Un autre cliché pris par un automobiliste sur la commune de Labaroche (68) en décembre 2021 montre un individu traversant la route.



Wihr-au-Val (68) – 13/02/2021 - © Anonyme

Par ailleurs, on dénombre 4 constats de dommage « prédation / loup non écarté » (2 versant vosgien et 2 versant haut-rhinois), considérés comme des indices de présence de l'espèce sur cette ZPP courant de l'année 2021.

Sur la **ZPP Saint-Amond (54/88/55)**, le suivi photographique poursuivi par le Réseau après l'arrêt brutal fin juin 2020 de la détection de l'individu présent depuis 2015 sur le secteur n'a permis d'obtenir aucun signe de présence de l'espèce.

Seul un pistage réalisé fin janvier 2021 entre le département des Vosges et celui de la Meurthe-et-Moselle a mis en évidence la présence d'un loup sur ce secteur, mais sans suite et sans lien établi avec la ZPP de Saint-Amond, témoignant probablement du passage d'un individu en dispersion.

- Une nouvelle ZPP désignée à l'issue du suivi hivernal 2020/2021 : le « Champ du Feu » (67).

Située dans le sud du **Bas-Rhin (67)**, la **ZPP Champ du Feu (vallée de la Bruche)** présente des indices de présence de natures diverses collectés régulièrement depuis l'été 2019 sur le Champ du Feu (première détection le 28/05/2019 -prédation / loup non écarté-) et courant de l'été 2020 sur la commune de Grendelbruch (première détection le 23/07/2020 -prédation / loup non écarté-).

Le suivi photographique, mis en place courant 2019 sur le Champ du Feu et fin d'été 2020

sur Grendelbruch, a permis d'obtenir 3 clichés en 2021, ne montre à chaque fois qu'1 seul individu.

En l'absence de collecte régulière de matériel biologique et donc de suivi génétique en continu, il est impossible de savoir s'il s'agit d'un seul et même individu ou d'une succession d'individus différents depuis la première détection de l'espèce sur le secteur. L'unique prélèvement ayant permis la réalisation d'analyses génétiques (fèces et urine collectés le 12/12/2019 sur la commune de Belmont) a montré qu'il s'agissait d'un loup mâle de lignée italo-alpine (W22), individu déjà connu grâce au suivi génétique (S60-27), hybride de première génération, identifié la première fois en novembre 2018 dans la vallée de la Maurienne (Savoie-73) soit un mouvement de dispersion de plus de 350 km.

Aucun constat de dommage « prédation / loup non écarté » n'est à signaler sur ce secteur en 2021.



Bellefosse (67) – 27/08/2021 et 23/09/2021 - © Réseau Loup-Lynx

Sur ces trois ZPP, le Réseau poursuit son travail pour préciser l'évolution de leur statut. Sur le massif des Vosges, le suivi hivernal présente toujours un enjeu particulier pour la détection et le suivi génétique de l'espèce.

II. Front de colonisation

- En marge de ces trois ZPP, la présence du loup est détectée en 2021 sur plusieurs autres secteurs de la région Grand Est, témoignant de la dynamique de dispersion et de colonisation de l'espèce.

En **Haute-Marne** (52), la présence de l'espèce, suspectée depuis le printemps 2020 en raison de prédateurs, est attestée par plusieurs indices collectés durant l'année 2021, et en particulier grâce au dispositif de piégeage photographique qui a permis d'obtenir 8 clichés en 2021, montrant tous 1 seul individu.



Domrémy-Landéville (52) – 07/04/2021 et 23/06/2021 - © Réseau Loup-Lynx

Dans l'**Aube** (10), plusieurs cas de prédation pour lesquels l'intervention du loup n'a pas été exclue témoignent de la présence de l'espèce dans le sud du département, en limite avec l'Yonne.

Le suivi génétique a par ailleurs montré que l'individu S55-47, identifié pour la première fois le 5/6/2018 à Etourvy (poils), a à nouveau été détecté le 12/5/2021 à Coussegrey (poils). En l'état des informations disponibles nous ne sommes pas en mesure d'expliquer si cet individu a été présent en continu sur le secteur depuis 2018, ou s'il s'est déplacé avant d'y revenir. La confirmation de son installation durable sur ce territoire sera apportée par le suivi réalisé par le Réseau.

Enfin dans les **Vosges centrales**, aux confins des départements de la **Moselle** (57) et du **Bas-Rhin** (67), un individu a été détecté au printemps 2021. Le suivi par piégeage photographique mis en place sur ce secteur détecte régulièrement la présence du loup (11 photos ont été obtenues en 2021, montrant 1 individu), ce qui pourrait suggérer une installation possible de l'espèce sur ce massif.

Aucun constat de dommage « prédation / loup non écarté » n'est à signaler sur ce secteur en 2021.



Lutzelhuse (67) – 06/04/2021 - © Réseau Loup-Lynx



Abreschwiller (57) – 19/08/2021 et 18/09/2021 - © Réseau Loup-Lynx

Sur ces nouveaux secteurs de présence, le Réseau se mobilise pour préciser le statut de l'espèce, en cherchant à distinguer l'individu de passage détecté ponctuellement de celui qui s'installe sur un territoire et pourrait à terme y fonder une meute.

Que l'ensemble des contributeurs au Réseau Loup-Lynx soit ici, tous autant qu'ils sont et dans la diversité de leurs participations, chaleureusement remercié.